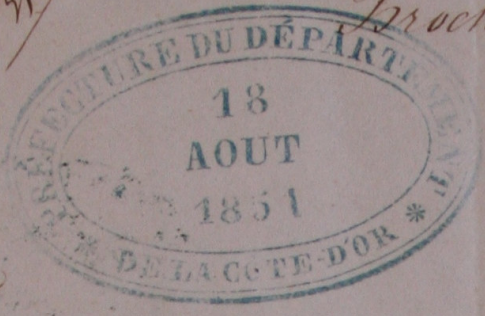




21

Brochon, le 15 Aout 1851.

Côte-d'Or.



Le Maire de Brochon

Commune de Brochon.

A Monsieur le Préfet de la Côte-d'Or,

1^{re} division.
Com^m Générale.

Monsieur le Préfet,

Réclamation

grêle.

J'ai l'honneur de vous informer que dans l'après midi du 7 de ce mois, un orage accompagné de grêle et d'une pluie torrentielle, est venu fondre sur le territoire de Brochon et a détruit une partie de la récolte de raisin.

En portant le désastre à votre connaissance, j'attends de votre bienveillance que vous voudriez ordonner les mesures nécessaires pour faire régler aux propriétaires, l'indemnité qui pourrait leur revenir.

Agriez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma respectueuse considération,

Mignard



Fixey le 12 août 1851.

Le Maire de la Commune de Fixey,



Monsieur le Préfet de la Côte-d'Or,

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous donner avis que dans la journée du jeudi 7 courant, une partie du finage de la Commune a été ravagée par la grêle et la pluie torrentielle, qui ont causé un dommage considérable à la récolte des vignes.

Je viens en conséquence, Monsieur le Préfet, vous prier au nom de mes administrés, d'avoir la bonté de donner des ordres pour faire constater les dégâts causés par ce fléau.

Recevez, Monsieur le Préfet,
l'assurance de ma respectueuse considération.

Mourrot-Lotet





Fixin le 12 Août 1851.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer
que dans la journée du 7 courant
la commune de Fixin a été victime d'un orage
épouvantable dont la grêle a dévasté une partie
de son territoire, et enlevé une notable partie
de la récolte en raisins.

Je vous prie, M. le Préfet, de
vouloir bien donner des ordres afin de faire
constater à l'insu & faire indemniser, s'il
y a lieu, les propriétaires désignés.

Croyez, Monsieur le Préfet,
l'assurance de mon profond respect.

Le Maire de Fixin,

Y. Gumbert



DÉPARTEMENT
de la Côte-d'Or.

Mairie
DE GEVREY.



Gevrey, le 9 août

1851

Grêle

Le Maire de Gevrey,

A Monsieur le Préfet de la Côte-d'Or.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prévenir que dans la journée du jeudi 7 courant, un orage épouvantable suivi d'une grêle extraordinaire et ensuite d'une pluie torrentielle à ravage entièrement non seulement les récoltes, mais encore raviné les terrains dans la partie située au couchant du village & longeant la rive de la montagne.

Je viens en conséquence, Monsieur le Préfet, vous prier au nom de mes administrés, d'avoir la bonté de donner des ordres pour faire constater les dégâts causés par le fleau dont il s'agit.

Recevez, Monsieur le Préfet,
l'assurance de ma haute considération.

Le Maire

Delmasse

